

# **ASSOCIATION ESPACE RANDO**

## **Assemblées Générales du 08 Octobre 2021**

Nicole Maison, Présidente salue l'ensemble des présents et les remercie d'être venus aussi nombreux. Elle remercie particulièrement Madame Annaïg Le Jossic, Maire de Saint Pair sur Mer d'honorer notre A.G. de sa présence.

167 adhérents à jour de leur cotisation ( baisse sensible par rapport à l'année dernière, peu étonnant compte tenu du confinement intervenu juste au moment du renouvellement des adhésions). Le quorum étant de 84, nous sommes 93 présents et représentés, aussi nous pouvons valablement délibérer.

Ayant tous reçu la convocation pour cette réunion, La présidente déclare donc ouverte l'Assemblée Générale extraordinaire pour modification des statuts.

Comme indiqué dans votre convocation , lors de l' A.G. de 2020, nous avons convenu de débattre de l'opportunité de rendre obligatoire la prise de licence FFRP pour tous les adhérents, ce qui implique une modification de l'article 2 des statuts.

Rappel de l'article 2 :

Cette association a pour buts :

- de favoriser et de développer toute activité pédestre
- d'organiser des manifestations sportives, amicales et de découverte de notre région, tout au long de l'année en entretenant, si besoin est, des relations privilégiées avec les communes avoisinantes et en établissant un calendrier annuel des manifestations
- de s'inscrire dans le plan touristique départemental en participant à toute action bénéfique dans ce sens
- Elle se réserve le droit de réaliser d'autres objectifs selon de nouvelles conjonctures éventuelles. Espace Rando est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Chaque membre est libre de prendre la licence FFRP.

La présidente rappelle l'envoi à chaque adhérent d'un argumentaire établi par Régis Orvain incitant chaque membre à accepter l'obligation de la licence, ainsi qu'une note émise par Gérard Lepron laissant le libre choix à chacun d'adhérer ou non. Comme vous pouvez le constater, cette décision divise notre conseil d'administration. Le débat est ouvert afin que chacun puisse exprimer son sentiment. La parole étant ouverte, seul Gérard Lepron a souhaité s'exprimer. Sans aucun autre intervenant, le vote à bulletin secret peut commencer. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter, et, en plus, s'ils ont une procuration, en représentation.

Demande d'assesseurs pour procéder au dépouillement.

A l'issue du vote, le résultat est le suivant : POUR 37 - CONTRE 50 - BLANC 04 -  
ABSTENTION 02

La démocratie ayant parlé, l'article 2 des statuts est maintenu et ne sera donc pas modifié. La Présidente profite de cette A.G. extraordinaire pour demander une modification de l'article 9 stipulant que « l'association est dirigée par un conseil de 21 membres actifs maximum, élus pour 3 années ». Afin de pouvoir intégrer plus facilement de nouveaux encadrants, le C.A. souhaite porter ce nombre à 24. Après un vote à main levée préconisé, l'unanimité a été obtenue.

**Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

## Début Assemblée Général Ordinaire

Présentation par la Présidente du rapport d'activité 2020/2021 :

### Le rapport d'activités

Ce ne sera pas très long car nous n'avons pu fonctionner normalement que 4 mois dans l'année.

En effet, nous avons repris nos activités au mois de Juin, à partir du 15 Juin en respectant le calendrier établi l'année dernière et nous avons pu randonner les 15, 22 et 29 Juin en maintenant l'obligation d'inscription préalable et des groupes limités à 30 personnes ( 2 groupes dans chaque rando de 8 et de 12, ce qui permettait à 120 personnes de pouvoir reprendre leur activité )

Cet été, en Juillet et en Août, nous avons maintenu les sorties matinales de 8 à 10 kms, chaque mardi. C'est plus de 40 personnes à chaque fois qui se sont retrouvées sur les chemins environnants. Deux sorties matinales ont été suivies d'un pique nique dans la bonne humeur et sans pluie : une à Saint Jean le Thomas en Juillet et une à Orval en Août.

Nous avons pu reprendre en septembre les marches figurant au calendrier toujours avec inscription préalable obligatoire et des groupes de 30 personnes. C'est plus de 80 personnes qui étaient, enfin, heureuses de se retrouver dans des conditions presque normales.

Le C.A. s'est réuni 3 fois :

**le 26 Mai** pour définir les conditions de la reprise des activités

**le 29 Juin** pour essentiellement décider des encadrements des sorties de l'été afin que ce ne soit pas uniquement le « team d'Albert »

**le 14 Septembre** pour la préparation de cette Assemblée générale

Toutes les autres sorties programmées ont dû être annulées, mais on se rattrapera l'année prochaine, si la situation continue à s'améliorer.

Je ne vais pas oublier les activités où l'on nous demande d'encadrer des sorties organisées par d'autres associations :

Rando Baie avec Joëlle, Denise et Jean, les 11 et 12 Septembre

Deux sorties pour encadrer des handicapés avec Albert, François, et les Gérard

Une sortie pour la semaine bleue avec Denise et Jean

Une sortie normale, le 28 Septembre où 7 personnes de « sport adapté » étaient présentes

J'espère n'avoir oublié personne

Je suis personnellement attachée à ces activités ( c'est d'ailleurs toujours les mêmes bénévoles qui sont volontaires ), car elles montrent notre ancrage sur le territoire granvillais et nous rappellent que nous ne sommes pas seulement une association sportive et de loisirs, mais que nous pouvons avoir aussi un rôle solidaire et fraternel.

A l'issue, le rapport d'activité a été voté à main levée à l'unanimité.

Présentation du rapport financier 2020/2021 par Gérard Lepron, Trésorier :

**Le rapport Financier** (voir « espace adhérents » sur le site)

A l'issue, le rapport financier a été voté à main levée à l'unanimité.

## **Tarifs adhésion 2021/2022**

Les tarifs restent inchangés : sans licence 10€ - avec licence FFRP : 32 € - revue 8 €

Ne pas oublier le certificat médical, si c'est votre 1ère inscription ou si votre certificat précédent date de plus de 3 ans. Sinon joindre l'attestation au questionnaire de santé QS-SPORT.

Quelques imprimés d'adhésion sont à votre disposition ou à retrouver sur le site d'Espace Rando.

## **Tiers sortant et intégration de membres cooptés**

Sont à renouveler, s'ils sont d'accord : Henri Bal – Jean-Paul Deslandes – Christian Levasseur  
Nicole Maison – François Tesnières

Henri Bal ne se représente pas. Démissions en cascade de Danièle Gablin – Françoise Fabian Sève  
Meslet Janick – Orvain Régis.

Deux personnes sont cooptées et viendront grossir l'équipe des animateurs et donc le C.A. :

Philippe Grandin, absent excusé, dont nous avons pu apprécier le sérieux et la grande disponibilité et Alain Chenu qui nous a accompagné régulièrement sur toutes nos sorties.

La Présidente lance un appel à toutes personnes désireuses de rejoindre le groupe des animateurs. Geneviève Gambillon et Pierre Colin se sont portés volontaires. Vivement remerciés par la Présidente et applaudis par l'assistance, ils rejoignent donc, comme les deux personnes cooptées, le C.A.

La Présidente rappelle que le bureau est élu par le C.A. Il se compose du (de la) Président, d'un Vice-Président, du Trésorier et son adjoint ainsi que d'un secrétaire et son adjoint.

A ce propos, Jean Leclercq qui avait été élu Secrétaire a démissionné et c'est Dominique Ouin qui a assuré l'intérim.

Remerciements à tous les animateurs pour leur disponibilité et leur investissement, car, sans eux, il n'y aurait pas de randos.

## **Programme 2021/2022**

Le calendrier des sorties habituelles du mardi est en cours d'élaboration. Il sera disponible sur le site d'Espace Rando ([www.espace-rando.fr](http://www.espace-rando.fr)) dès sa réalisation définitive.

La galette des rois, annulée 2 fois de suite, aura lieu le 11 janvier 2022 à l'issue d'une marche du Team d'Albert. La réservation de la salle est effectuée.

Une fois par mois a toujours lieu le goûter optionnel avec une participation de 2€.

La sortie annuelle en car avec pique-nique et celle avec repas restent à déterminer. Toute autre suggestion, emportant l'adhésion d'une majorité d'adhérents est la bienvenue. N'hésitez pas à nous en faire part.

Par manque d'encadrants les randos de 12 km ne pourront plus être assurés chaque mardi. Cela est bien sûr évolutif en fonction des nouvelles recrues recensées et à venir, nous n'en doutons pas.

### **Questions diverses**

Un hommage particulier à Mme Frémond et Mr Yver, membres d'Espace Rando malheureusement disparus, ainsi qu'à ceux qui ont eu le malheur de perdre un proche.

Félicitations à Sylvie Caruso Blouin sélectionnée pour participer aux championnats nationaux de longe côte. Arrivée 1ère aux championnats régionaux, elle a pu ainsi se qualifier pour le championnat national. Bravo à elle.

Sans autre question de l'assistance et avant de clore cette A.G. parole est donnée à Mme le Maire. Madame Le Jossic se félicite du dynamisme de l'association, elle et l'ensemble de la municipalité assurent leur soutien (matériel ou autre) à Espace Rando en fonction de leurs possibilités.

### **Fin de l'Assemblée Générale**

(suivie du pot de l'amitié)